

BRETAGNE

GIRONDE

ÎLE-DE-FRANCE

PAS-DE-CALAIS

BOUCHES-DU-RHÔNE

NORD

RHÔNE-ALPES

POITOU-CHARENTES

MOSELLE

MIDI-PYRÉNÉES

LES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHES DÉPARTEMENTALES	15

ÉDITO



RÉGION LA PLUS PEUPLÉE DE FRANCE, L'ÎLE-DE-FRANCE COMPTE À ELLE SEULE 18,3% DE LA POPULATION FRANÇAISE. C'EST UNE RÉGION À LA FOIS FAVORISÉE ET OÙ LES INÉGALITÉS SOCIALES SONT LES PLUS FORTES.

Au carrefour des politiques publiques sectorielles, le centre social participe à la mise en œuvre cohérente des interventions d'action sociale. Dans ce cadre, son rôle, comme équipement de proximité au service des habitants, est primordial.

Avec 16% des centres sociaux (318) implantés sur le territoire français, l'Île-de-France est la région la plus pourvue en termes d'équipements socioculturels.

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) relative à « l'animation de la vie sociale » parue en date du 20 juin 2012 réaffirme le soutien et l'accompagnement de la branche famille en direction des centres sociaux. En effet, conscientes de leur plus-value sur les territoires, les Caisses d'allocations familiales (Caf) soutiennent et reconnaissent ces projets en leur attribuant un agrément.

Les fédérations des centres sociaux (Fcs), outils de prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et de développement des initiatives des habitants, contribuent à faire vivre le réseau des centres sociaux.

Avec plus de 70% des équipements situés sur un territoire politique de la ville, leur implantation est le plus souvent marquée de lignes de « fracture » sociale, économique, éducative, culturelle et intergénérationnelle. La réduction des inégalités territoriales s'affirme dès lors comme une de leurs priorités d'action.

Afin de mettre en lumière l'action des centres sociaux, la Cnaf et la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) ont mis en place en 2012 un observatoire des centres sociaux sur des territoires volontaires, dont la Seine-Saint-Denis. Pour cette deuxième année d'expérimentation, l'ensemble des Caf et des Fcs d'Île-de-France ont mobilisé plus de 90% (294) des centres sociaux de leur territoire.

Les résultats offrent ainsi une photographie représentative de l'action de ces structures sur la région. Ils confirment que les centres sociaux engagent une dynamique participative et contribuent ainsi à la politique d'action sociale et à l'offre globale de service développées par les Caf.

Dans un contexte socio-économique national difficile, les données présentées ci-après démontrent une nouvelle fois que ces structures constituent à la fois un point d'appui à la coordination locale des politiques institutionnelles et un acteur du développement social local essentiel dans la lutte contre la précarité et l'isolement des familles.

Les Caf d'Île-de-France

**Les Fédérations départementales
des centres sociaux et socio-culturels d'Île de France**

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

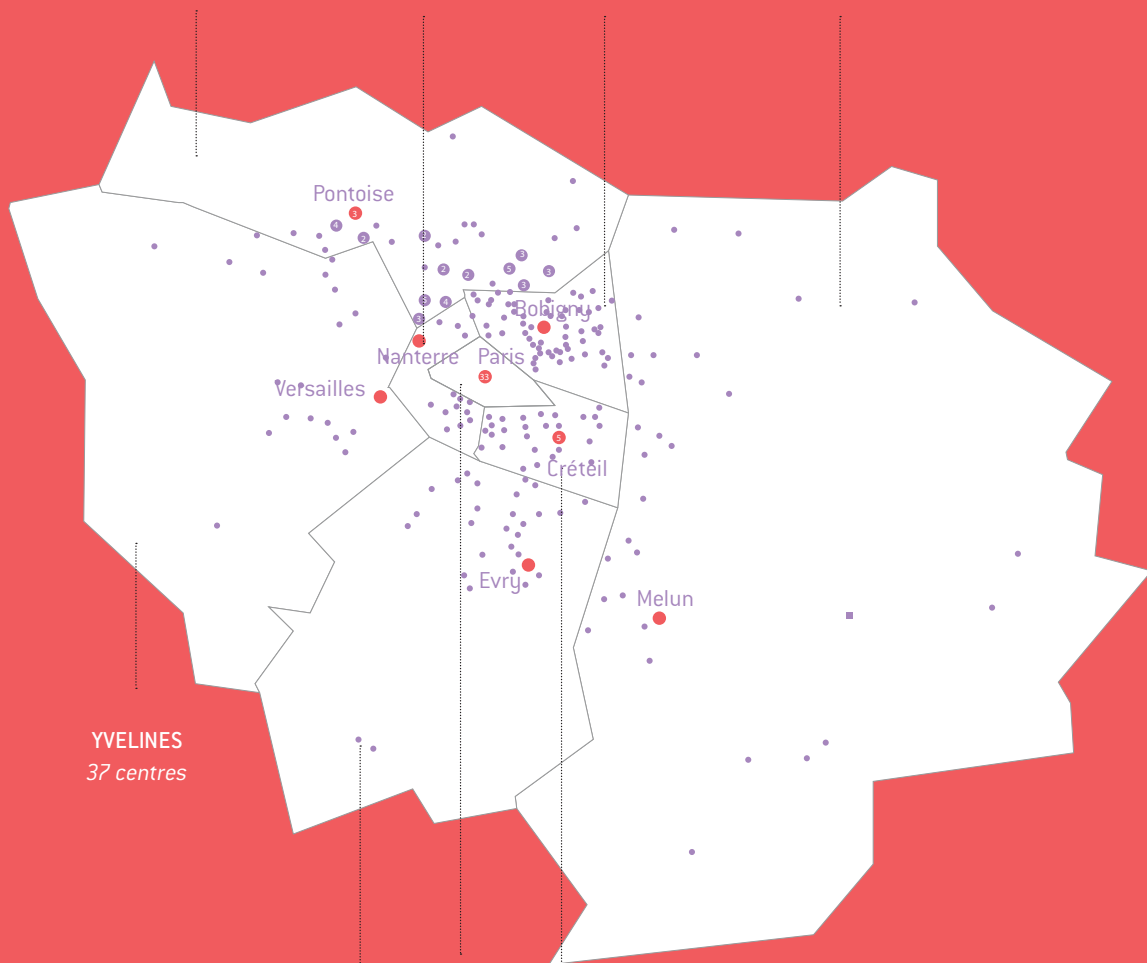
RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE DE FRANCE PAR DÉPARTEMENT

VAL D'OISE
56 centres

HAUTS-DE-SEINE
29 centres

SEINE-SAINT-DENIS
59 centres

SEINE-ET-MARNE
42 centres



YVELINES
37 centres

PARIS
33 centres

ESSONNE
32 centres

VAL-DE-MARNE
30 centres

NOMBRE TOTAL DE
CENTRES SOCIAUX : 318

PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET ET UN RÉSEAU



L'agrément d'un centre social est décidé par la Caf pour une durée maximale de **quatre ans** sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. Le renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une **évaluation du projet** qui se termine, d'établir un **diagnostic participatif et partagé**, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions.



Ces projets pluriannuels déclinent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants. Au-delà des agréments, les Caf **soutiennent et accompagnent** la vie des structures.



Plus de 84% des centres sociaux franciliens adhèrent aux fédérations départementales et à la Fédération des Centres Sociaux de France. Par ce biais, ils se mettent en réseau à différentes échelles du territoire pour mutualiser leurs capacités, pour partager leur difficultés et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

85% des centres sociaux franciliens sont agréés pour une durée supérieure ou égale à 3 ans.

6/10



À L'ÉCHELLE
D'UN QUARTIER

Les centres sociaux d'Île-de-France sont implantés à **95% en zone urbaine**. Parmi eux, **61,5%** interviennent à l'échelle d'un quartier.

7/10



SUR DES TERRITOIRES
PRIORITAIRES

72% des centres sociaux sont situés sur des **territoires en politique de la ville** et perçoivent des financements à ce titre.

SEINE-ET-MARNE

17%

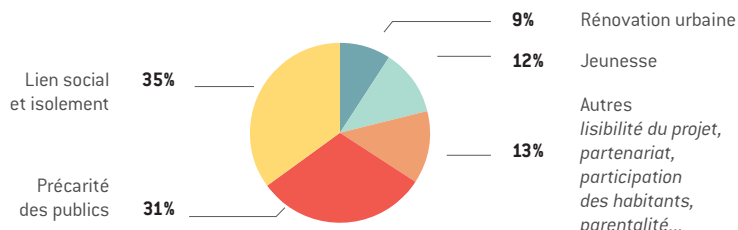
des centres sociaux de Seine-et-Marne sont implantés en zone rurale,

même si la grande majorité est située en territoire urbain.



PROJET : GÉNÉRALITÉS

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?

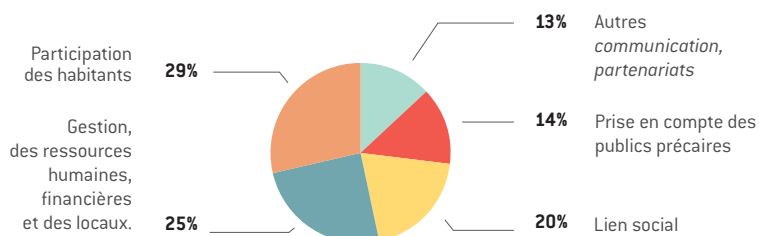


SEINE-SAINT-DENIS

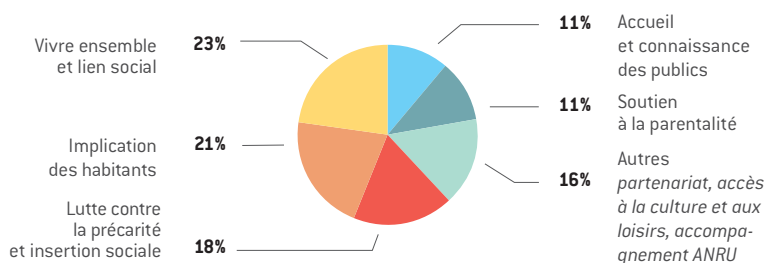
TRANSFORMATIONS URBAINES

Cette question est particulièrement prégnante en Seine-Saint-Denis ; en effet, 60% des centres sociaux de la région se disant concernés sont situés dans ce département.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PRÉOCCUPATION PRINCIPALE SUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DE VOTRE PROJET SOCIAL EN COURS ?



UN PROJET EN LIEN AVEC LES ENJEUX DES TERRITOIRES

Les centres sociaux s'inscrivent dans une recherche permanente de cohérence entre les problématiques du territoire, leur projet et les actions menées. Un tiers d'entre eux ont souligné l'importance sur leur territoire des questions **d'isolement et de précarité des personnes**. On les retrouve logiquement dans les axes prioritaires de leurs projets. Ces

projets répondent aussi aux exigences réaffirmées quant à **l'implication des habitants**.

Ce travail doit se faire en s'assurant de la participation des habitants et en tenant compte des moyens logistiques et financiers dont disposent les centres.

PROJET

400 000
PERSONNES ENVIRON
ONT PARTICIPÉ EN 2011
AUX ACTIONS PROPOSÉES
PAR LES CENTRES SOCIAUX
D'ÎLE-DE-FRANCE.

De plus, les actions des partenaires hébergés par les centres sociaux ont concerné près de **170 000 personnes**.

Chaque centre social associatif compte en moyenne **430 adhésions individuelles** et **222 adhésions familiales**.

Les centres sociaux contribuent à traduire localement les politiques sociales nationales, en s'adaptant au contexte local dans la mise en œuvre des actions. Ce sont des lieux d'animation transversaux.

UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DES FAMILLES

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



80% des centres sociaux ont une action en direction de la **PETITE ENFANCE**.

Il s'agit le plus souvent de lieux d'accueil enfants parents qui sont proposés dans 60% des centres sociaux



100% des centres sociaux proposent des actions en direction des **6/13 ANS**, principalement de l'accompagnement scolaire et des activités sportives et d'éveil.



83% des centres proposent des actions en direction des **13/16 ANS**.

PARIS

58%

des centres sociaux de Paris disposent d'un équipement d'**ACCUEIL DU JEUNE ENFANT** agréé halte garderie ou crèche contre 16% pour l'ensemble de l'Île-de-France.



FAMILLE ET PARENTALITÉ



92% environ des centres sociaux affirment développer un **PROJET FAMILLE**.

Les actions les plus fréquentes sont les sorties familiales (98,5%), les manifestations festives (91,5%) et les loisirs collectifs en famille (87%).



93% environ des centres développent une action autour de la **PARENTALITÉ**.

Le plus souvent, il s'agit d'échanges entre parents.



72% des centres sociaux disposent d'un agrément **ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES** délivré par la Caf.



1546

ACTIONS FAMILLES ont été dénombrées dans les centres sociaux d'Île-de-France en 2011.

PROJET

JEUNES ADULTES : DES PROJETS À LEUR INITIATIVE



70% des centres proposent des actions en direction des 16/25 ans, autant dans le champ des loisirs éducatifs que dans ceux de la scolarité et de l'insertion professionnelle.

La plupart des centres sociaux d'Île-de-France accompagne des projets à l'initiative des jeunes et 28% en accompagnent plus de 3. Au niveau national, ce pourcentage monte à 40%.

VAL D'OISE

92%

des centres sociaux du Val d'Oise proposent une action en direction des 16-25 ANS. 35,7% d'entre eux accompagnent plus de 3 projets à l'initiative des jeunes.

ŒUVRER POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

20 000 personnes environ ont bénéficié d'actions liées à la maîtrise de la langue.

Ainsi, **90%** des centres sociaux franciliens proposent des actions d'apprentissage du français. Parmi eux, plus de la moitié disposent d'ateliers sociolinguistiques (53,7%), un tiers environ de modules d'alphabétisation (34,6%) et 11,6% réalisent des actions de lutte contre l'illettrisme.

7/10 CENTRES SOCIAUX



**PROPOSENT AU MOINS
2 ACTIONS D'INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE**

relooking,
accompagnement
des bénéficiaires
de minima sociaux,
insertion professionnelle

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR



50% des centres sociaux ont accompagné au moins 3 projets portés directement par des habitants.

Près d'un centre social sur 3 a accompagné la création de structures autonomes. 47% des projets portaient sur des ateliers et des sorties, près de 29% avaient trait à la création et à l'accompagnement de collectifs et d'associations, et 22% concernaient des événements favorisant le lien social.

FACILITER L'ACCÈS AUX VACANCES



60% des centres sociaux proposent un accompagnement pour l'accès aux vacances. En 2011, ces actions ont concerné 3 209 familles, 5 504 jeunes et 693 personnes de plus de 60 ans.

YVELINES

**PLUS DE
60 ANS**

Cette tranche d'âge représente 17% des personnes ayant bénéficié d'un soutien au départ en vacances dans les centres sociaux des Yvelines.

DE L'ÉCOUTE ACTIVE AUX PROJETS DES HABITANTS



57% des centres sociaux franciliens sont associés à des actions collectives portées par des habitants, où ils ne sont pas pilotes mais « accompagnants ». A l'écoute des besoins des habitants, $\frac{3}{4}$ des centres sociaux proposent des activités régulières au delà de 20h.

ZOOM SUR DES ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES SE METTENT EN PLACE POUR RÉPONDRE A LEURS BESOINS ET ATTENTES.



76,4% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ**

promotion de comportements favorable à la santé ; alimentation, dépistages



47,6% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT** et de l'**HABITAT**

accompagnement juridique et social, projets d'aménagement, amélioration de l'habitat, accompagnement à la rénovation urbaine



63,4% des centres sociaux ont une action autour de l'**ISOLEMENT / EXCLUSION / PAUPÉRISATION**

principalement de l'accompagnement et des permanences sociales et juridiques



45,9% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT**

ateliers, repas, rencontres intergénérationnelles...

ESSONNE

76%

des centres sociaux de l'Essonne développent des actions d'accompagnement des familles isolées ou exclues.



39,4% des centres sociaux ont une action autour de l'**INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS**

accueil, communication, moments festifs



29,8 % des centres sociaux proposent une action autour du **HANDICAP**

participation à la semaine du handicap, activités spécifiques, intégration dans les autres activités



53,8% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE**, de l'**EMPLOI** et de l'**ÉCONOMIE**

Orientation, aide à la recherche d'emploi, formation, permanences



20,5% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT**

aide à la mobilité, partenariat avec la RATP

On retrouve en Île-de-France les tendances nationales avec des actions phares autour de la santé, pour lesquelles le centre social s'inscrit dans une dynamique partenariale (c'est le cas notamment des ateliers santé ville).



PARTENARIATS

LE DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



LE CENTRE SOCIAL EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR FAVORISER LE DIALOGUE AVEC LES ÉLUS.

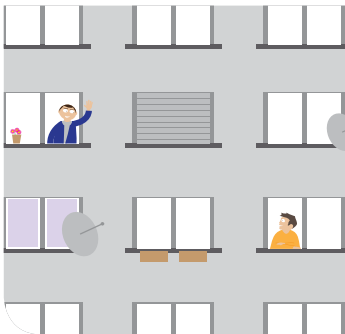
2,3 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

ont été organisées en moyenne dans chaque centre social en 2011, - soit 656 rencontres.

Ce chiffre est proche de la moyenne nationale : 2,2 rencontres par centre - soit 2044 au total en France.

Les principales thématiques abordées portaient sur les enjeux de la vie de quartier, c'est-à-dire les questions de solidarité, de violences, de conditions de vie des habitants... (40%). Viennent ensuite les questions d'aménagement urbain (plus de 36%). Ces rencontres ont concerné près de 12000 personnes en Île-de-France.

UN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS



82% des centres sociaux d'Île-de-France sont partenaires d'associations d'habitants, exactement comme au niveau national.

487 ASSOCIATIONS D'HABITANTS

sont partenaires des centres sociaux, en Île-de-France.

Le nombre moyen d'associations d'habitants concernées est de 2 par centre en Île-de-France.

Ce sont essentiellement des associations de quartier (41,9%) et des associations de locataires (30,6%).

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LA PARTICIPATION DES HABITANTS, SOUS DES FORMES DIVERSES, EST AU CŒUR DE L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX. SUR L'ÎLE-DE-FRANCE, UN NOMBRE IMPORTANT DE BÉNÉVOLES FAIT VIVRE LES INSTANCES ET LE PROJET DU CENTRE, EN LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS.

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST DONNER DU TEMPS

2 342 h

de bénévolat d'activité en moyenne par centre,
- soit une moyenne de 45h par semaine et par centre.

526 h

de bénévolat administrateur en moyenne par centre
- soit 10h par semaine et par centre.

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST APPRENDRE ET SE FORMER

473 HABITANTS ASSOCIÉS À LA GOUVERNANCE DU PROJET ont été formés aux fonctions de gestion de la vie associative et d'encadrement d'actions.

1244 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ

ont été formés à l'accompagnement scolaire, aux ateliers sociolinguistiques et aux techniques d'animation.

15% DES BÉNÉVOLES ONT ÉTÉ FORMÉS EN 2011.



90%

9/10 CENTRES SOCIAUX



ONT DES BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ IMPLIQUÉS

Ils sont au total **8 282 BÉNÉVOLES**,
- soit en moyenne 31 par centre
[contre 32 au national].
Le nombre médian de bénévoles est de 16,5 par centre.



72%

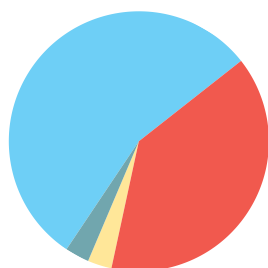
7/10 CENTRES SOCIAUX



ASSOCIENT DES HABITANTS AU PILOTAGE DE PROJET

Cela représente **3143 HABITANTS**
- soit 15 par centre en moyenne
[contre 15,8 au national].

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE



55,4% Collectivité locale
38,8% Association
3,4% CAF
2,3% Autres (CCAS, Co-gestion, Fondation, Délégation de gestion)

DES MODES DE GESTION DIVERSIFIÉS

Sur la région Île-de-France, la majorité des centres sociaux sont gérés par une collectivité locale.

Dans 3 départements seulement (Paris, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne), la gestion associative est majoritaire. C'est le cas de 67,8% des centres sociaux sur le plan national.

DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE



72% des centres sociaux ont une instance de pilotage qui associe les habitants.

Pour les centres sociaux gérés par une collectivité locale, ce pourcentage est de 55%

Même si une majorité de centres dispose d'une instance de pilotage, il reste indispensable d'accroître leur développement et de poursuivre leur formalisation. Une vigilance particulière est recommandée pour s'assurer d'un réel pouvoir de décision des habitants.

Cette implication et cette qualité d'intervention nécessitent d'être attentif à la formation des bénévoles, autant en matière d'animation d'activité que d'animation de la vie associative. Cette formation reste, de par leur mission, une des priorités des fédérations.

13 ADMINISTRATEURS OU HABITANTS

sont mobilisés dans les instances de chaque centre social

VAL-DE-MARNE

90%

des centres sociaux du Val-de-Marne possèdent
**UNE INSTANCE ASSOCIANT LES HABITANTS
À LA GOUVERNANCE DU PROJET**

Les centres gérés par une collectivité locale sont plus de 70 % à ouvrir leur gouvernance aux habitants.

RESSOURCES HUMAINES

LE CENTRE SOCIAL ÉLABORE ET RÉALISE SON PROJET GRÂCE AU CONCOURS D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS. IL Y A À LA FOIS DES BÉNÉVOLES (D'ACTIVITÉS OU ADMINISTRATEURS) ET DES SALARIÉS (DE L'ASSOCIATION OU DE LA COLLECTIVITÉ LOCALE GESTIONNAIRE, OU ENCORE MIS À DISPOSITION PAR UN PARTENAIRE).

DES ACTEURS AU SERVICE D'UN PROJET

6268 SALARIÉS

soit une moyenne de 21,7 salariés par centre correspondant à 2900 ETP soit 10,2 ETP en moyenne par centre (pour 12 ETP au plan national)



LES ÉQUIPES SE COMPOSENT D'UN PEU PLUS D'UN TIERS DE PERMANENTS EN CDI. CELA S'EXPLIQUE PAR LE SALARIAT PONCTUEL D'ANIMATEURS ET D'INTERVENANTS DANS NOMBRE D'ACTIVITÉS.

INSERTION PAR L'EMPLOI



41% des centres sociaux salarient et forment des personnes sous contrat emplois aidés.

Dans le détail et au niveau des équivalents temps plein :

2,7 ETP pour le pilotage du projet social

(1,1 ETP pour la direction; 1,3 pour l'accueil et 0,3 pour la comptabilité)

6 ETP pour l'animation

dont 1,5 ETP sur des fonctions administratives (secrétariat et logistique)

1,5 ETP pour les autres fonctions

entretien, intervenants techniques...

En complément, **les bénévoles d'activités** représentent une moyenne de **1,5 ETP par centre**.

Quant aux **administrateurs bénévoles**, ils s'investissent à hauteur de **0,3 ETP**.

HAUTS-DE-SEINE

70%

des centres sociaux ont recruté des EMPLOIS AIDÉS en 2011 et ont ainsi contribué à leur qualification.

RESSOURCES HUMAINES

LA QUALIFICATION DES DIRECTEURS



Un peu plus d'un directeur de centre social sur deux (55 %) a le niveau de qualification exigé par la Lettre circulaire du 20 juin 2012 (niveau de formation I* ou II**). Au regard de celle-ci, un effort de qualification reste donc à faire. Néanmoins, parmi les directeurs de niveau III***, 53 % disposent d'ores et déjà d'un DEFA.

Un **turn over important** est constaté sur les postes de directeur. On recense en moyenne 3 directeurs par centre en 10 ans (contre 2,5 au niveau national). Cela correspond environ à un changement de directeur pour chaque renouvellement de projet social.

RÉFÉRENT FAMILLE

90% des centres sociaux emploient un professionnel au service des familles. 7 sur 10 ont une qualification supérieure ou égale au niveau III.

*niveau I : niveau bac+5

**niveau II : niveau bac+3 et 4

***niveau III : niveau bac+2

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ

LES CENTRES SOCIAUX CONSACRENT DES MOYENS NOTABLES À LA FORMATION DE LEURS SALARIÉS.



4 FORMATIONS ont été organisées

pour les salariés en 2011 dans chaque centre social d'Île de France.

PRÈS D'UN TIERS DES CENTRES

ont mis en place des actions de formation diplômantes.

Dans le tiers qui a mis en place des actions de formations diplômantes,

- 43% de BPJESPS* et

- 26% de DEJEPS*, DESJEPS*

*DEFA : Diplôme d'Etat relatif aux fonctions de l'animation (niv. III)

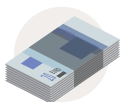
*BPJESPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. IV)

*DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. III)

*DESJEPS : Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. II)

FINANCES

DES BUDGETS MOYENS VARIABLES



Le budget moyen d'un centre social varie selon les départements de **436 845 €** à **630 367 €**

Le budget national est quant à lui de **615 000 €**

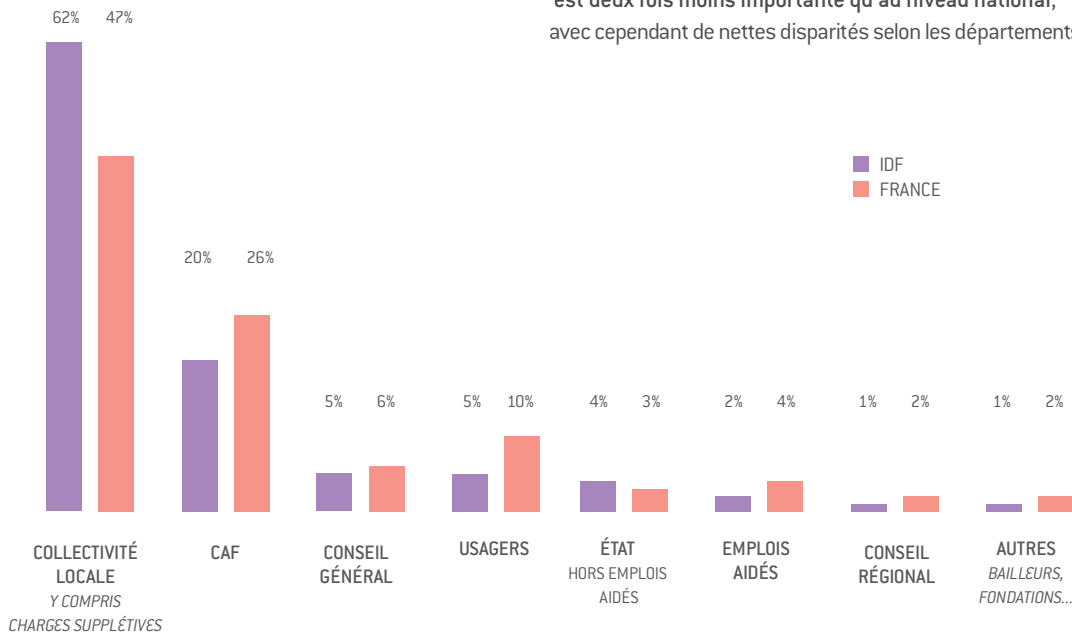
LES FINANCEURS

LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉ EN ÎLE-DE-FRANCE PUISQUE CES DERNIÈRES CONTRIBUENT POUR PLUS DE LA MOITIÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES DES CENTRES SOCIAUX.

En moyenne, les $\frac{3}{4}$ du budget d'un centre social francilien sont financés par la Caf et la collectivité locale.

La majorité des financeurs subventionnent les centres au regard des actions qu'ils mettent en place et non sur le projet global.

La participation financière des usagers en Île-de-France est deux fois moins importante qu'au niveau national, avec cependant de nettes disparités selon les départements.



FICHE D'IDENTITÉ

PARIS

33 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

26 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

33 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

1915 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 58 PAR CENTRE

483 SALARIÉS › 290 ETP*
- SOIT 15,1 SALARIÉS ET 8,8 ETP PAR CENTRE

279 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 8,5 PAR CENTRE

386 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 12,1 PAR CENTRE

17,6 M€ DE BUDGET CUMULÉ*
534 430 € EN MOYENNE PAR CENTRE*

24 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 1 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

26 ASSOCIATIF
6 CAF
1 FONDATION

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ
- APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS
- JEUNESSE

*Données incluant les coûts et nombres de salariés haltes garderies et multi accueil des centres sociaux.

SEINE-ET-MARNE

42 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

36 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

42 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

735 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 17,9 PAR CENTRE

824 SALARIÉS › 292 ETP
- SOIT 20,1 SALARIÉS ET 9,3 ETP PAR CENTRE

450 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 10,7 PAR CENTRE

449 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 14 PAR CENTRE

18,3 M€ DE BUDGET CUMULÉ
436 845 € EN MOYENNE PAR CENTRE

76 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

9 ASSOCIATIF
33 COLLECTIVITÉ LOCALE

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ
- ACCÈS AUX VACANCES
- COMITÉ D'HABITANTS

FICHE D'IDENTITÉ

YVELINES

37 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

20 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

31 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

628 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 25,1 PAR CENTRE

822 SALARIÉS > 269 ETP

- SOIT 28,3 SALARIÉS ET 9,3 ETP PAR CENTRE

409 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 13,2 PAR CENTRE

**317 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

- SOIT 24,4 PAR CENTRE

13,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ

489 566 € EN MOYENNE PAR CENTRE

62 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

5 ASSOCIATIF
25 COLLECTIVITÉ LOCALE
1 DSP

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

-PARENTALITÉ
-INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS
ET MOBILISATION DES HABITANTS
-ACCOMPAGNEMENT DE DÉPART EN VACANCES

ESSONNE

32 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

28 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

21 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

342 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 6 PAR CENTRE

514 SALARIÉS > 217 ETP

- SOIT 24,5 SALARIÉS ET 10,3 ETP PAR CENTRE

163 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 7,8 PAR CENTRE

**194 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

- SOIT 14,9 PAR CENTRE

10,6 M€ DE BUDGET CUMULÉ

506 100 € EN MOYENNE PAR CENTRE

65 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 3 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

6 ASSOCIATIF
14 COLLECTIVITÉ LOCALE
1 CO-GESTION

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

-FAMILLES ET ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES
-LIEN SOCIAL, VIE LOCALE ET INSERTION SOCIALE
-ACCUEIL

FICHE D'IDENTITÉ

HAUTS-DE-SEINE

29 CENTRES AGRÉÉS CAF
24 SOLLICITÉS

24 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

22 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

465 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 23,3 PAR CENTRE

614 SALARIÉS > 224 ETP
- SOIT 30,7 SALARIÉS ET 11,2 ETP PAR CENTRE

143 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 7,2 PAR CENTRE

314 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 18,5 PAR CENTRE

12,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ
610 742 € EN MOYENNE PAR CENTRE

29 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

16 ASSOCIATIF
5 COLLECTIVITÉ LOCALE
1 CO-GESTION

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- L'IMPLICATION DES HABITANTS
- LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN SOCIAL
- L'INSERTION SOCIALE ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

SEINE-SAINT-DENIS

59 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

47 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

59 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

780 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 16,6 PAR CENTRE

1 302 SALARIÉS > 600 ETP
- SOIT 22,1 SALARIÉS ET 10,2 ETP PAR CENTRE

562 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 9,5 PAR CENTRE

521 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 16,8 PAR CENTRE

29,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ
505 719 € EN MOYENNE PAR CENTRE

88 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

19 ASSOCIATIF
35 COLLECTIVITÉ LOCALE
3 CAF
2 CCAS

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ
- JEUNESSE
- INSERTIONS SOCIALES ET SOCIOPROFESSIONNELLES

FICHE D'IDENTITÉ

VAL-DE-MARNE

30 CENTRES
AGRÉÉS CAF

30 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

30 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

757 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 26,1 PAR CENTRE

734 SALARIÉS > 292 ETP
- SOIT 24,5 SALARIÉS ET 9,7 ETP PAR CENTRE

287 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 9,6 PAR CENTRE

346 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 13,3 PAR CENTRE

15,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ
516 976 € EN MOYENNE PAR CENTRE

67 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

19 ASSOCIATIF
11 COLLECTIVITÉ LOCALE

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLES
- PARENTALITÉ
- JEUNESSE

VAL D'OISE

56 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

51 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

56 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

780 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
- SOIT 16,6 PAR CENTRE

975 SALARIÉS > 616 ETP
- SOIT 18,8 SALARIÉS ET 11 ETP PAR CENTRE

842 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
- SOIT 15 PAR CENTRE

616 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE
- SOIT 18,7 PAR CENTRE

25,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ
441 435 € EN MOYENNE PAR CENTRE

246 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 5 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

14 ASSOCIATIF
41 COLLECTIVITÉ LOCALE
1 CAF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

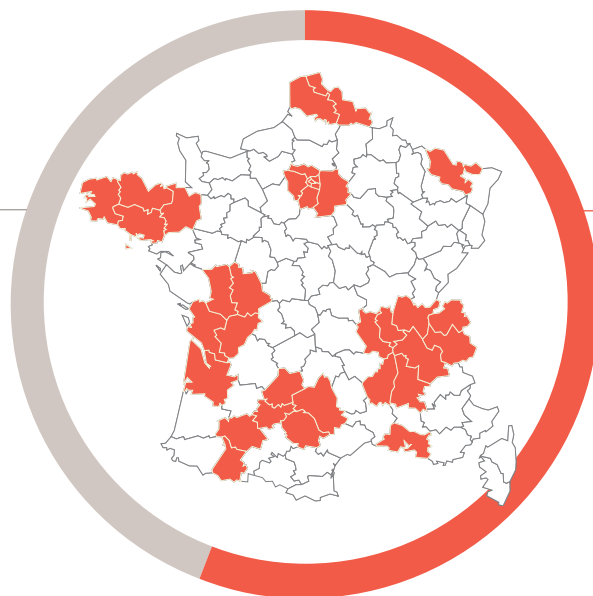
- EMPLOI
- LOGEMENT
- INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE SENACS 2013 SUR LES DONNÉES 2011

2090

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2011



1161

CENTRES SOLLICITÉS

917

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

35 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX

22 FÉDÉRATIONS ET 1 ASSOCIATION RÉGIONALE



30 177 SALARIÉS

11 329 ETP



12 661 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE



28 788 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS



579 M€ DE BUDGET CUMULÉ

615 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

En Île-de-France

En Île-de-France, 294 des 318 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce livret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

1 Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

Création et mise en page : Urbanitude
Photos : FCSF - Fédération des Centres Sociaux d'Île-de-France
Achevé d'imprimer en Juin 2013
par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr



Île-de-France